



**COMPTE RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 27 FEVRIER 2020**

L'an deux mil dix-vingt, le jeudi vingt-sept février à 19h00 le Conseil Municipal de la Ville de Coutances, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Yves LAMY, Maire de Coutances.

L'ordre du jour sera le suivant :

- N°1 Désignation d'un secrétaire
- N°2 Approbation du compte rendu du 24 janvier 2020
- N°3 Lecture des décisions
- N°4 Budget général – reprise anticipée des résultats 2019
- N°5 Budget général – budget primitif 2020
- N°6 Budget général – actualisation des autorisations de programme
- N°7 Budget annexe assainissement – reprise anticipée des résultats 2019
- N°8 Budget annexe assainissement – budget primitif 2020
- N°9 Budget annexe EHPAD – reprise anticipée des résultats 2019
- N°10 Budget annexe EHPAD – budget primitif 2020
- N°11 Budget annexe OPERADELOT – reprise anticipée des résultats 2019
- N°12 Budget annexe OPERADELOT – budget primitif 2020
- N°13 Budget annexe camping – reprise anticipée des résultats 2019
- N°14 Budget annexe camping – budget primitif 2020
- N°15 Vote des taux d'imposition 2020
- N°16 Concours aux associations
- N°16bis - Subvention 2020 au CCAS
- N°17 Cession à Mr et Mme MACUREAU
- N°18 Elections 2020 – recrutement de vacataires
- N°19 Sécurisation du lycée Thomas Pesquet – acquisition d'emprise foncière
- N°20 Tableau des emplois
- N°21 Convention de services communs – direction des systèmes d'information et du numérique
- N°22 Construction du gymnase ABC – avenants aux marchés de travaux
- N°23 Vente du tractopelle
- N°24 Reprise de la gestion du fonds dédié au centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)
- N°25 Subventions pour ravalement de façade
- Questions diverses

PRESENTS :

Yves LAMY, Sylvie PASERO, Jean-Dominique BOURDIN, Josette LEDUC, Jean-Manuel COUSIN, Sophie LAINÉ, Etienne SAVARY, Maud LE MIERE, Denis BOURGET, Nadège DELAFOSSE, Maurice-Pierre ROBIN, Christian LESAUVAGE, Alain SALMON, Catherine MARTINEL, Hocine HEFSI, Anne-Sophie

DESCHAMPS-BERGER, Pascal LANGLOIS, Françoise GODIN, Delphine FOURNIER, David ROUXEL, Caroline GALLET-MOREEL, Didier LEFEVRE Didier FEUILLET, Christelle TOUATI.

PROCURATIONS :

Madame Xia LEPERCHOIS a donné procuration à Monsieur le Maire.

Madame Isabelle LEGRAVEY a donné procuration à Madame Maud Le Mière.

Madame Catherine LEBLANC a donné procuration à Monsieur Pascal LANGLOIS

ABSENTS: Christine ROBIN, Jean-Pierre RAPILLY,

N° 1 – DESIGNATION D’UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Françoise GODIN, désignée conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de Secrétaire.

N° 2 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 19 DECEMBRE 2019

Le compte rendu de la séance de conseil municipal en date du 24 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité.

N° 3 – LECTURE DES DECISIONS

Pas de remarques particulières.

N°4 – BUDGET GENERAL – REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2019

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

L'article L. 2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Général, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Ville.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Général, et du budget annexe Eau, fait apparaître les résultats suivants, présentés à la suite de cette délibération, qu'il est proposé d'affecter.

REPRISE ANTICIPEE (si le compte administratif n'a pas été voté)			
	Budget Général Ville de Coutances	Budget annexe Eau (compétence transférée au SDEAU au 01/01/2020)	Total
Résultat de fonctionnement N-1			
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	10 403 668,35 €	1 025 134,01 €	11 428 802,36 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	11 350 697,13 €	1 119 587,91 €	12 470 285,04 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	947 028,78 €	94 453,90 €	1 041 482,68 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	1 241 104,48 €	80 699,29 €	1 321 803,77 €
C - Résultat à affecter			
= A+B (hors restes à réaliser)	2 188 133,26 €	175 153,19 €	2 363 286,45 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)			
Investissement			
Dépenses d'investissement (hors 001)	3 813 389,01 €	221 950,66 €	4 035 339,67 €
Recettes d'investissement (hors 001)	3 126 526,04 €	166 356,93 €	3 292 882,97 €
Résultat estimé de l'exercice	-686 862,97 €	-55 593,73 €	-742 456,70 €
Résultats antérieurs reportés	-1 239 051,76 €	22 361,70 €	-1 216 690,06 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-1 925 914,73 €	-33 232,03 €	-1 959 146,76 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)			0,00 €
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	1 925 914,73 €	33 232,03 €	1 959 146,76 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	475 046,01 €	0,00 €	475 046,01 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	844 071,32 €	0,00 €	844 071,32 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	369 025,31 €	0,00 €	369 025,31 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	1 556 889,42 €	33 232,03 €	1 590 121,45 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	2 188 133,26 €	175 153,19 €	2 363 286,45 €
1) Prévision d'affectation en réserves			
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 556 889,42 €	33 232,03 €	1 590 121,45 €
2) Report en fonctionnement			
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	631 243,84 €	141 921,16 €	773 165,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)			

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Général et du budget annexe Eau, ci-avant décrite. Les crédits afférents seront inscrits au Budget Primitif 2020 du Budget Général.

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Général et du budget annexe Eau, ci-avant décrite. Les crédits afférents seront inscrits au Budget Primitif 2020 du Budget Général.

Ainsi fait et délibéré.

N°5 – BUDGET GENERAL – BUDGET PRIMITIF 2020

Il est proposé au Conseil Municipal d'approver le Budget Primitif 2020 du Budget Général, annexé à la présente délibération.

Le Budget Primitif comprend les restes à réaliser d'investissement 2019, et intègre les résultats 2019 (y compris ceux du budget annexe Eau), repris par anticipation (délibération précédente).

BUDGET GENERAL - BUDGET PRIMITIF 2020

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre		Budget total 2019 (BP + DM + BS) 29/11/2019	Réalisé 2019(en attente du vote du comité administratif)	Restes à réaliser (1)	Crédits nouveaux sur restes à exécuter sur AP/CP (2)	Crédits nouveaux hors AP/CP (3)	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations générales	Ch. 011 Charges à caractère général (011)	2 241 843,00 €	1 986 055,67 €		2 143 188,00 €	2 143 188,00 €	2 143 188,00 €	
	Ch. 012 Charges de personnel (012)	5 039 500,00 €	4 794 109,74 €		5 137 850,00 €	5 137 850,00 €	5 137 850,00 €	
	Ch. 014 Atténuations de produits (014)	132 441,00 €	106 441,00 €		123 941,00 €	123 941,00 €	123 941,00 €	
	Ch. 65 Autres charges de gestion courante (6)	2 595 202,88 €	2 507 383,40 €		2 677 228,22 €	2 677 228,22 €	2 677 228,22 €	
	Ch. 66 Charges financières (66)	18 520,00 €	18 152,56 €		30 200,00 €	30 200,00 €	30 200,00 €	
	Ch. 67 Charges exceptionnelles (67)	20 974,00 €	16 310,79 €		146 921,16 €	146 921,16 €	146 921,16 €	
	TOTAL OPERATIONS REELLES hors 002	10 048 480,88 €	9 428 453,16 €	0,00 €	0,00 €	10 259 328,38 €	10 259 328,38 €	10 259 328,38 €
Opérations d'ordre	Ch. 023 Virement à la section d'investissement	2 071 125,67 €			1 434 140,59 €	1 434 140,59 €	1 434 140,59 €	
	Opérations d'ordre de transfert entre sections	967 574,00 €	975 215,19 €		901 000,00 €	1 073 610,22 €	1 073 610,22 €	
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	3 038 699,67 €	975 215,19 €	0,00 €	0,00 €	2 335 140,59 €	2 507 750,81 €	2 507 750,81 €
BP 2020 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		13 067 180,55 €	10 403 668,35 €	0,00 €	0,00 €	12 594 468,97 €	12 767 079,19 €	12 767 079,19 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre		Budget total 2019 (BP + DM + BS) 29/11/2019	Réalisé 2019 (en attente du vote du comité administratif)	Restes à réaliser (1)	Crédits nouveaux sur restes à exécuter sur AP/CP (2)	Crédits nouveaux hors AP/CP (3)	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations générales	Ch. 002 Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté				1 241 104,48 €	1 241 104,48 €	773 165,00 €	773 165,00 €
	Ch. 013 Atténuations de charges				80 000,00 €	105 083,26 €	73 716,00 €	73 716,00 €
	Ch. 70 Ventes de produits				1 929 792,07 €	1 697 846,48 €	1 890 823,78 €	1 890 823,78 €
	Ch. 73 Impôts et taxes				3 775 000,00 €	3 735 720,84 €	3 806 071,00 €	3 806 071,00 €
	Ch. 74 Dotations et participations				5 034 904,00 €	5 054 099,46 €	5 029 755,00 €	5 029 755,00 €
	Ch. 75 Autres produits de gestion courante				622 000,00 €	622 247,26 €	704 725,00 €	704 725,00 €
	Ch. 76 Produits financiers				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre	Ch. 77 Produits exceptionnels				16 380,00 €	39 266,55 €	21 000,00 €	21 000,00 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES hors 002	11 458 076,07 €	11 264 263,85 €	0,00 €	0,00 €	11 526 091,78 €	11 526 091,78 €	11 526 091,78 €
	Ch. 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections				369 000,00 €	86 433,28 €	467 822,41 €	467 822,41 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		369 000,00 €	86 433,28 €	0,00 €	0,00 €	467 822,41 €	467 822,41 €	467 822,41 €
BP 2020 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT		13 067 180,55 €	12 591 801,61 €	0,00 €	0,00 €	12 767 079,19 €	12 767 079,19 €	12 767 079,19 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT EN EQUILIBRE A 0,00 €

Epargne brute 2019 ayant voté du compte	1 835 010,69 €
(Recettes réelles de fonctionnement - Dépenses réelles de fonctionnement)	
Epargne nette 2019 ayant voté du compte	1 697 718,47 €
(Epargne brute - annuité de la dette)	
CAF NETTE HORS CHAP.67 (reversement au SEAU des excédents du BA EAU)	1 275 705 €

= épargne BP 2019

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre		Budget total 2019 (BP + DM + BS) 29/11/2019	Réalisé 2019(en attente du vote du comité administratif)	Restes à réaliser (1)	Crédits nouveaux sur restes à exécuter sur AP/CP (2)	Crédits nouveaux hors AP/CP (3)	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations générales	Ch. 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 239 051,76 €	1 239 051,76 €		1 959 146,76 €	1 959 146,76 €	1 959 146,76 €	
	Ch. 020 Dépenses imprévues	67 899,67 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Ch. 13 Subventions d'investissement	157,00 €		157,00 €	0,00 €	0,00 €	157,00 €	
	Ch. 16 Emprunts et dettes assimilées	138 100,00 €	138 092,22 €		137 980,00 €	137 980,00 €	137 980,00 €	
	Ch. 20 Immobilisations incorporelles	118 665,38 €	43 876,04 €	29 006,38 €	232 000,00 €	232 000,00 €	261 006,38 €	
	Ch. 204 Subventions d'équipement versées	428 362,63 €	13 885,63 €	77 000,00 €	595 000,00 €	595 000,00 €	672 000,00 €	
	Ch. 21 Immobilisations corporelles	1 795 590,66 €	1 498 197,01 €	227 304,45 €	1 620 300,00 €	1 620 300,00 €	1 847 504,45 €	
	Ch. 23 Immobilisations en cours	1 167 161,15 €	659 569,64 €	141 578,18 €	998 000,00 €	998 000,00 €	1 139 578,18 €	
	Op. 11 Gymnase A.B.C.	1 261 000,00 €	1 118 167,22 €		1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	
	Op. 12 Réqualification Quartier De Gaulle-Salle Marcel Helle	322 000,00 €	31 949,74 €		680 400,00 €	680 400,00 €	680 400,00 €	
	Op. 13 Réqualification Quartier Claires-Fontaines	1 561 000,00 €	223 218,23 €		100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	
	TOTAL OPERATIONS REELLES hors 001	6 857 356,69 €	3 726 955,73 €	475 046,01 €	1 780 400,00 €	3 583 280,00 €	5 363 680,00 €	5 838 726,01 €
	Opérations d'ordre de transfert entre sections	368 000,00 €	86 433,28 €		467 822,41 €	467 822,41 €	467 822,41 €	
	Opérations patrimoniales	317 000,00 €			315 410,11 €	315 410,11 €	315 410,11 €	
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	705 000,00 €	86 433,28 €	0,00 €	0,00 €	783 232,52 €	783 232,52 €	783 232,52 €

BP 2020 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 801 408,45 €	5 052 440,77 €	475 046,01 €	1 780 400,00 €	6 325 659,26 €	8 106 059,28 €	8 581 105,29 €
-------------------------------------	----------------	----------------	--------------	----------------	----------------	----------------	----------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre		Budget total 2019 (BP + DM + BS)	Réalisé 2019(en attente du vote du comité administratif)	Restes à réaliser (1)	Crédits nouveaux sur restes à exécuter sur AP/CP (2)	Crédits nouveaux hors AP/CP (3)	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations générales	Ch. 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						0,00 €	0,00 €
	Ch. 024 Produits des cessions						305 000,00 €	305 000,00 €
	Ch. 10 Dotations, fonds divers et réserves						1 928 353,46 €	1 928 353,46 €
	Ch. 13 Subventions d'investissement						792 500,00 €	792 500,00 €
	Ch. 16 Emprunts et dettes assimilées						1 888 019,57 €	1 888 019,57 €
	Ch. 21 Immobilisations corporelles						0,00 €	0,00 €
	Ch. 23 Immobilisations en cours						0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre	TOTAL OPERATIONS REELLES hors 001	5 445 708,78 €	2 151 310,85 €	844 071,32 €	0,00 €	4 913 873,05 €	4 913 873,05 €	5 757 944,37 €
	Ch. 021 Virement de la section d'exploitation						1 434 140,59 €	1 434 140,59 €
	Ch. 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections						1 073 610,22 €	1 073 610,22 €
Opérations patrimoniales	Ch. 041 Opérations patrimoniales						315 410,11 €	315 410,11 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	3 355 699,67 €	975 215,19 €	0,00 €	0,00 €	2 823 160,92 €	2 823 160,92 €	2 823 160,92 €
BP 2020 RECETTES D'INVESTISSEMENT		8 801 408,45 €	3 126 526,04 €	844 071,32 €	0,00 €	7 737 033,97 €	7 737 033,97 €	8 581 105,29 €

SECTION D'INVESTISSEMENT EN EQUILIBRE A 0,00 €

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif 2020 du Budget Général, annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré.

N°6 – BUDGET GENERAL – ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Les autorisations de programme ouvertes en 2018 (délibération n°25 du 26 juin 2018) et leurs crédits de paiement associés doivent être actualisés au regard de la consommation réelle des crédits de paiement 2019, et des propositions du Budget Primitif 2020.

Le montant des trois autorisations de programme, correspondant au coût des opérations, restant inchangé, il est donc proposé au Conseil Municipal d'actualiser l'échéancier des crédits de paiement comme suit :

Numéro de l'AP	Libellé de l'AP	Montant prévisionnel de l'AP	CP					
			2018	2019	2020	2021	2022	2023
2018-01-BG	Gymnase A.B.C.	2 150 000 €	36 096 €	1 118 167 €	995 737 €			
2018-02-BG	Requalification Quartier De Gaulle / Salle Marcel Helie	5 520 000 €	183 638 €	31 950 €	680 400 €	4 624 012 €		
2018-03-BG	Requalification Quartier Claires-Fontaines	6 420 000 €	41 501 €	223 218 €	100 000 €	1 718 880 €		4 336 401 €
	Total dépenses	14 090 000 €	261 235 €	1 373 335 €	1 776 137 €	6 342 892 €	0 €	4 336 401 €

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'actualiser l'échéancier des crédits de paiement comme suit :

Numéro de l'AP	Libellé de l'AP	Montant prévisionnel de l'AP	CP					
			2018	2019	2020	2021	2022	2023
2018-01-BG	Gymnase A.B.C.	2 150 000 €	36 096 €	1 118 167 €	995 737 €			
2018-02-BG	Requalification Quartier De Gaulle / Salle Marcel Helie	5 520 000 €	183 638 €	31 950 €	680 400 €	4 624 012 €		
2018-03-BG	Requalification Quartier Claires-Fontaines	6 420 000 €	41 501 €	223 218 €	100 000 €	1 718 880 €		4 336 401 €
	Total dépenses	14 090 000 €	261 235 €	1 373 335 €	1 776 137 €	6 342 892 €	0 €	4 336 401 €

Ainsi fait et délibéré.

N°7 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2019

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'instruction comptable M49 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

L'article L. 2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe Assainissement, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Ville.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe Assainissement fait apparaître les résultats suivants, présentés à la suite de cette délibération, qu'il est proposé d'affecter.

REPRISE ANTEPRIEE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	720 396,50 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	1 027 657,07 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	307 260,57 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	81 739,68 €
C - Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	389 000,25 €
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	1 424 832,91 €
Recettes d'investissement (hors 001)	687 164,00 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-737 668,91 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	189 034,13 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-548 634,78 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	548 634,78 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	45 455,64 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	466 603,00 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	421 147,36 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	127 487,42 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	389 000,25 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	127 487,42 €
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	261 512,83 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	0,00 €

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe Assainissement, ci-après décrite. Les crédits afférents seront inscrits au Budget Primitif 2020.

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe Assainissement, ci-après décrite. Les crédits afférents seront inscrits au Budget Primitif 2020.

Ainsi fait et délibéré.

N°8 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – BUDGET PRIMITIF 2020

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2020 du Budget Assainissement, annexé à la présente délibération.

Le Budget Primitif comprend les restes à réaliser d'investissement 2019, et intègre les résultats 2019, repris par anticipation (délibération précédente).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre		Budget total 2019 (BP + DM + BS)	Réalisé 2019 (en attente du vote du compte administratif)	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations réelles	Ch. 002	Résultat de la section de fonctionnement reporté				0,00 €
	Ch. 011	Charges à caractère général	348 850,00 €	259 743,32 €	372 550,00 €	372 550,00 €
	Ch. 012	Charges de personnel et frais assimilés	245 000,00 €	237 597,46 €	195 000,00 €	195 000,00 €
	Ch. 66	Charges financières	3 425,00 €	1 679,06 €	7 220,00 €	7 220,00 €
	Ch. 67	Charges exceptionnelles	120,00 €	120,00 €	500,00 €	500,00 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES		597 395,00 €	499 139,84 €	0,00 €	575 270,00 €
Opérations d'ordre	Ch. 023	Virement à la section d'investissement	131 484,00 €		326 717,91 €	326 717,91 €
	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	235 037,00 €	221 256,66 €	324 670,00 €	324 670,00 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		366 521,00 €	221 256,66 €	0,00 €	651 387,91 €
BP2020- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		963 916,00 €	720 396,50 €	0,00 €	1 226 657,91 €	1 226 657,91 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre		Budget total 2019 (BP + DM + BS)	Réalisé 2019 (en attente du vote du compte administratif)	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations réelles	Ch. 002	Résultat de la section de fonctionnement reporté	81 739,68 €	81 739,68 €		261 512,83 €
	Ch. 70	Ventes de produits, prestations de services	780 908,32 €	946 552,67 €		852 400,00 €
	Ch. 74	Dotations et participations	40 000,00 €	19 837,20 €		49 497,08 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES		820 908,32 €	966 389,87 €	0,00 €	901 897,08 €
	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	61 268,00 €	61 267,20 €		63 248,00 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		61 268,00 €	61 267,20 €	0,00 €	63 248,00 €
BP 2020 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT		963 916,00 €	1 109 396,75 €	0,00 €	1 226 657,91 €	1 226 657,91 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT EN EQUILIBRE A :

0,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre		Budget total 2019 (BP + DM + BS)	Réalisé 2019 (en attente du vote du compte administratif)	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations réelles	Ch. 001	Solde de la section d'investissement reporté	548 634,78 €	548 634,78 €		
	Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées	85 980,00 €	85 967,35 €	87 420,00 €	87 420,00 €
	Ch. 20	Immobilisations incorporelles	455 608,74 €	147 647,32 €	241 000,00 €	242 140,00 €
	Ch. 21	Immobilisations corporelles	214 971,53 €	86 759,73 €	69 000,00 €	100 463,64 €
	Ch. 23	Immobilisations en cours	1 229 237,20 €	1 043 191,31 €	842 000,00 €	854 852,00 €
	Ch. 45	Opérations pour compte de tiers			1 084,70 €	1 084,70 €
TOTAL OPERATIONS REELLES		1 985 797,47 €	1 363 565,71 €	45 455,64 €	1 240 504,70 €	1 285 960,34 €
Opérations d'ordre	Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	61 268,00 €	61 267,20 €	63 248,00 €	
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		61 268,00 €	61 267,20 €	0,00 €	63 248,00 €
	BP 2020- DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 047 065,47 €	1 424 832,91 €	45 455,64 €	1 852 387,48 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre		Budget total 2019 (BP + DM + BS)	Réalisé 2019 (en attente du vote du compte administratif)	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations réelles	Ch. 001	Solde de la section d'investissement reporté	189 034,13 €	189 034,13 €		0,00 €
	Ch. 10	Dotations, fonds divers et réserves	173 523,34 €	173 523,34 €		137 987,42 €
	Ch. 13	Subventions d'investissement	967 479,00 €	92 384,00 €	316 095,00 €	789 095,00 €
	Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées	350 508,00 €	200 000,00 €	150 508,00 €	168 864,79 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES		1 491 510,34 €	465 907,34 €	466 603,00 €	1 246 455,21 €
	Ch. 021	Virement de la section de fonctionnement	131 484,00 €			326 717,91 €
Opérations d'ordre	Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	235 037,00 €	221 256,66 €		324 670,00 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		366 521,00 €	221 256,66 €	0,00 €	651 387,91 €
	BP 2020 - RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 047 065,47 €	876 198,13 €	466 603,00 €	1 431 240,12 €

SECTION D'INVESTISSEMENT EN EQUILIBRE A :

0,00 €

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif 2020 du Budget Assainissement, annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré.

N°9 – BUDGET ANNEXE EHPAD – REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2019

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

L'article L. 2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe EHPAD, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Ville.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe EHPAD fait apparaître les résultats suivants, présentés à la suite de cette délibération, qu'il est proposé d'affecter.

BUDGET EHPAD 2020

REPRISE ANTICIPEE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	83 406,46 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	190 273,50 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	106 867,04 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	
 C - Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	106 867,04 €
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	122 573,60 €
Recettes d'investissement (hors 001)	106 025,13 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-16 548,47 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-172 293,79 €
 D - Solde d'exécution N-1 estimé	-188 842,26 €
 R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	188 842,26 €
 Restes à réaliser N-1 (dépenses)	0,00 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
 E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
 Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	188 842,26 €
 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	106 867,04 €
 1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	106 867,04 €
 2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
 D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	0,00 €

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du

résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe EHPAD, ci-après décrite. Les crédits afférents seront inscrits au Budget Primitif 2020.

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe EHPAD, ci-après décrite. Les crédits afférents seront inscrits au Budget Primitif 2020.

Ainsi fait et délibéré.

N°10 – BUDGET ANNEXE EHPAD – BUDGET PRIMITIF 2020

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2020 du Budget EHPAD, annexé à la présente délibération.

Le Budget Primitif comprend les restes à réaliser d'investissement 2019, et intègre les résultats 2019, repris par anticipation (délibération précédente).

BUDGET EHPAD - BUDGET PRIMITIF 2020

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre			Budget total 2019 (BP + DM + BS)	Réalisé 2019(en attente du vote du compte administratif)	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations réelles	Ch. 002	Résultat de la section de fonctionnement reporté				0,00 €	
	Ch. 011	Charges à caractère général	53 500,00 €	46 375,84 €		58 600,00 €	58 600,00 €
	Ch. 65	Autres charges de gestion courante				0,00 €	
	Ch. 66	Charges financières	36 252,00 €	35 926,83 €		34 265,00 €	34 265,00 €
	Ch. 67	Charges exceptionnelles				10 000,00 €	10 000,00 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES		89 752,00 €	82 302,67 €	0,00 €	102 865,00 €	102 865,00 €
Opérations d'ordre	Ch. 023	Virement à la section d'investissement	207 940,88 €			127 710,42 €	127 710,42 €
	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 110,00 €	1 103,99 €		100 950,00 €	100 950,00 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		209 050,88 €	1 103,99 €	0,00 €	228 660,42 €	228 660,42 €
BP 2020 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			298 802,88 €	83 406,66 €	0,00 €	331 525,42 €	331 525,42 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre			Budget total 2019 (BP + DM + BS)	Réalisé 2019(en attente du vote du compte administratif)	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations réelles	Ch. 75	Autres produits de gestion courante		278 802,88 €	190 000,00 €		301 525,42 €
	Ch. 76	Produits financiers					0,00 €
	Ch. 77	Produits exceptionnels		20 000,00 €	273,50 €		20 000,00 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES		298 802,88 €	190 273,50 €	0,00 €	321 525,42 €	321 525,42 €
	Opérations d'ordre	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections				
		TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
BP 2020 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT			298 802,88 €	190 273,50 €	0,00 €	331 525,42 €	331 525,42 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT EN EQUILIBRE A : 0,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre			Budget total 2019 (BP + DM + BS)	Réalisé 2019(en attente du vote du compte administratif)	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations réelles	Ch. 001	Solde de la section d'investissement reporté	172 293,79 €			188 842,26 €	188 842,26 €
	Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées	116 416,00 €	116 415,34 €		116 685,00 €	116 685,00 €
	Ch. 21	Immobilisations corporelles	20 000,00 €	6 158,36 €		20 000,00 €	20 000,00 €
	Ch. 23	Immobilisations en cours	5 262,23 €				0,00 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES		141 678,23 €	122 573,60 €	0,00 €	136 685,00 €	136 685,00 €
	Opérations d'ordre	Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			10 000,00 €	10 000,00 €
						0,00 €	
		TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
BP 2020 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT			313 972,02 €	122 573,60 €	0,00 €	335 527,26 €	335 527,26 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre			Budget total 2019 (BP + DM + BS)	Réalisé 2019(en attente du vote du compte administratif)	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020	
Opérations réelles	Ch. 10	Dotations, fonds divers et réserves		104 921,14 €	104 921,14 €		106 866,84 €	
	Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées					0,00 €	
	Ch. 27	Immobilisations financières					0,00 €	
	Ch. 24	Produits de cession d'immobilisation					0,00 €	
	TOTAL OPERATIONS REELLES		104 921,14 €	104 921,14 €	0,00 €	106 866,84 €	106 866,84 €	
	Opérations d'ordre	Ch. 021	Virement de la section de fonctionnement			207 940,88 €		
		Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			1 110,00 €	1 103,99 €	
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE			209 050,88 €	1 103,99 €	0,00 €	228 660,42 €	228 660,42 €	
BP 2020 - RECETTES D'INVESTISSEMENT			313 972,02 €	106 025,13 €	0,00 €	335 527,26 €	335 527,26 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT EN EQUILIBRE A : 0,00 €

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif 2020 du Budget EHPAD, annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré.

N°11 – BUDGET ANNEXE OPERADELOT – REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2019

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

L'article L. 2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe Opéradelot, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Ville.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe Opéradelot fait apparaître les résultats suivants, présentés à la suite de cette délibération, qu'il est proposé d'affecter.

(si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	110 124,44 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	113 294,46 €
<u>A - Résultat estimé de l'exercice</u>	3 170,02 €
<u>B - Résultats antérieurs reportés</u>	
C - Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	3 170,02 €
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	99 115,45 €
Recettes d'investissement (hors 001)	
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-99 115,45 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-167 745,87 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-266 861,32 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	266 861,32 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	0,00 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	0,00 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	266 861,32 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	3 170,02 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	3 170,02 €
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	0,00 €

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe Opéradelot, ci-après décrite. Les crédits afférents seront inscrits au Budget Primitif 2020.

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe Opéradelot, ci-après décrite. Les crédits afférents seront inscrits au Budget Primitif 2020.

Ainsi fait et délibéré.

N°12 – BUDGET ANNEXE OPERADELOT – BUDGET PRIMITIF 2020

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2020 du Budget Opéradelot, annexé à la présente délibération.

Le Budget Primitif comprend les restes à réaliser d'investissement 2019, et intègre les résultats 2019, repris par anticipation (délibération précédente).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre			Budget total 2019 (BP + DM + BS)	Réalisé 2019 (en attente du vote du compte administratif)	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations réelles	Ch. 011	Charges à caractère général	206 063,68 €	110 093,47 €		11 800,00 €	11 800,00 €
	Ch. 65	Autres charges de gestion courante	10,00 €	0,34 €		10,00 €	10,00 €
	Ch. 66	Charges financières	926,00 €	30,63 €		482,00 €	482,00 €
		TOTAL OPERATIONS REELLES	206 999,68 €	110 124,44 €	0,00 €	12 292,00 €	12 292,00 €
Opérations d'ordre	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	763 290,36 €			305 120,30 €	305 120,30 €
			TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	763 290,36 €	0,00 €	305 120,30 €	305 120,30 €
BUDGET PRIMITIF 2020 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			970 290,04 €	110 124,44 €	0,00 €	317 412,30 €	317 412,30 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre			Budget total 2019 (BP + DM + BS)	Réalisé 2019 (en attente du vote du compte administratif)	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations réelles	Ch. 70	Ventes produits fabriqués, prestations	390 289,55 €	22 098,61 €			305 110,30 €
	Ch. 75	Autres produits de gestion courante	10,00 €			10,00 €	10,00 €
	Ch. 77	Produits exceptionnels	13 000,00 €	20 633,44 €			0,00 €
		TOTAL OPERATIONS REELLES	403 299,55 €	42 732,05 €	0,00 €	305 120,30 €	305 120,30 €
Opérations d'ordre	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	566 990,49 €	70 562,41 €		12 292,00 €	12 292,00 €
			TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	566 990,49 €	70 562,41 €	0,00 €	12 292,00 €
BUDGET PRIMITIF 2020 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT			970 290,04 €	113 294,46 €	0,00 €	317 412,30 €	317 412,30 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT EN EQUILIBRE A : 0,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre			Budget total 2019 (BP + DM + BS)	Réalisé 2019 (en attente du vote du compte administratif)	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations réelles	Ch. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	167 745,87 €	167 745,87 €		266 861,32 €	266 861,32 €
	Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées	28 554,00 €	28 553,04 €		29 137,00 €	29 137,00 €
			TOTAL OPERATIONS REELLES	28 554,00 €	28 553,04 €	0,00 €	29 137,00 €
Opérations d'ordre	Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	566 990,49 €	70 562,41 €		12 292,00 €	12 292,00 €
			TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	566 990,49 €	70 562,41 €	0,00 €	12 292,00 €
BUDGET PRIMITIF 2020- DEPENSES D'INVESTISSEMENT			763 290,36 €	266 861,32 €	0,00 €	308 290,32 €	308 290,32 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre			Budget total 2019 (BP + DM + BS)	Réalisé 2019 (en attente du vote du compte administratif)	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations réelles	Ch. 10	Dotations, fonds divers et réserves					3 170,02 €
			TOTAL OPERATIONS REELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 170,02 €
	Opérations d'ordre	Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	763 290,36 €			305 120,30 €
				TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	763 290,36 €	0,00 €	305 120,30 €
BUDGET PRIMITIF 2020 - RECETTES D'INVESTISSEMENT			763 290,36 €	0,00 €	0,00 €	308 290,32 €	308 290,32 €

SECTION D'INVESTISSEMENT EN EQUILIBRE A : 0,00 €

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif 2020 du Budget Opéradelot, annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré.

N°13 – BUDGET ANNEXE CAMPING – REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2019

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'instruction comptable M4 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

L'article L. 2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe Camping, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Ville.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe Camping fait apparaître les résultats suivants, présentés à la suite de cette délibération, qu'il est proposé d'affecter.

BUDGET CAMPING 2020

REPRISE ANTICIPEE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	81 036,09 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	77 653,65 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-3 382,44 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	792,07 €
C - Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-2 590,37 €
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	394,62 €
Recettes d'investissement (hors 001)	6 643,72 €
Résultat estimé de l'exercice	6 249,10 €
Résultats antérieurs reportés	-5 837,86 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	411,24 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	411,24 €
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	0,00 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	0,00 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	-411,24 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	0,00 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	2 590,37 €

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe Camping, ci-après décrite. Les crédits afférents seront inscrits au Budget Primitif 2020.

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe Camping, ci-après décrite. Les crédits afférents seront inscrits au Budget Primitif 2020.

Ainsi fait et délibéré.

N°14 – BUDGET ANNEXE CAMPING – BUDGET PRIMITIF 2020

Il est proposé au Conseil Municipal d'approver le Budget Primitif 2020 du Budget Camping, annexé à la présente délibération.

Le Budget Primitif ne comprend pas de restes à réaliser, et intègre les résultats 2019, repris par anticipation (délibération précédente).

BUDGET CAMPING - BUDGET PRIMITIF 2020

Restitué à la commune de Coutances en 2017

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		Chapitre	Budget total 2019 (BP + DM)	Réalisé 2019 (en attente du vote du compte administratif)	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations réelles	Ch. 002	Solde de la section de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €		2 590,37 €	2 590,37 €
	Ch. 011	Charges à caractère général	35 678,29 €	34 283,45 €		32 692,63 €	32 692,63 €
	Ch. 012	Charges de personnel et frais assimilés	45 946,78 €	45 946,78 €		45 950,00 €	45 950,00 €
	Ch. 66	Intérêts de la dette	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
	Ch. 67	Dépenses exceptionnelles	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES		81 625,07 €	80 230,23 €	0,00 €	78 642,63 €	78 642,63 €
Opérations d'ordre	Ch. 023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	810,00 €	805,86 €		767,00 €	767,00 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		810,00 €	805,86 €	0,00 €	767,00 €	767,00 €
BP 2020- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			82 435,07 €	81 036,09 €	0,00 €	82 000,00 €	82 000,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

		Chapitre	Budget total 2019 (BP + DM)	Réalisé 2019 (en attente du vote du compte administratif)	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations réelles	Ch. 001	Déficit d'investissement de la section d'investissement reporté	5 837,86 €	5 837,86 €	0,00 €		0,00 €
	Ch. 16	Remboursement du capital	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
	Ch. 20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
	Ch. 204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Ch. 21	Immobilisations corporelles	25 000,00 €	394,62 €	0,00 €	5 895,00 €	5 895,00 €
	Ch. 23	Immobilisations en cours	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
TOTAL OPERATIONS REELLES			27 000,00 €	394,62 €	0,00 €	14 895,00 €	14 895,00 €
Opérations d'ordre	Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre section		0,00 €		0,00 €	0,00 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	BP 2020 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT			32 837,86 €	6 232,48 €	0,00 €	14 895,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		Chapitre	Budget total 2019 (BP + DM)	Réalisé 2019 (en attente du vote du compte administratif)	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations réelles	Ch. 002	Solde de la section de fonctionnement reporté	792,07 €	792,07 €	0,00 €	0,00 €
	Ch. 70	Ventes produits fabriqués, prestations	80 743,00 €	77 652,59 €	82 000,00 €	82 000,00 €
	Ch. 74	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Ch. 75	Autres produits de gestion courante	900,00 €	1,06 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES		81 643,00 €	77 653,65 €	82 000,00 €	82 000,00 €
	Opérations d'ordre					
Opérations d'ordre	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections				
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
BP 2020 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT			82 435,07 €	78 445,72 €	82 000,00 €	82 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

		Chapitre	Budget total 2019 (BP + DM)	Réalisé 2019 (en attente du vote du compte administratif)	Crédits nouveaux	Budget Primitif 2020
Opérations réelles	Ch. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	411,24 €	411,24 €
	Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées	26 190,00 €	0,00 €	13 716,76 €	13 716,76 €
	Ch. 10	Dotations, fonds divers et réserves	5 837,86 €	5 837,86 €	0,00 €	0,00 €
	Ch. 13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES		32 027,86 €	5 837,86 €	13 716,76 €	13 716,76 €
	Opérations d'ordre					
Opérations d'ordre	Ch. 021	Virement de la section de fonctionnement			0,00 €	0,00 €
	Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre section	810,00 €	805,86 €	767,00 €	767,00 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE			810,00 €	805,86 €	767,00 €	767,00 €
BP 2020 - RECETTES D'INVESTISSEMENT			32 837,86 €	6 643,72 €	14 895,00 €	14 895,00 €

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif 2020 du Budget Camping, annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré.

N°15 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020

Au titre de l'année 2020, il est proposé au Conseil Municipal de maintenir les taux d'imposition appliqués en 2019, et de les fixer ainsi comme suit :

Taxe d'habitation :	: 16,07 %
Taxe foncière propriétés bâties	: 13,10 %
Taxe foncière propriétés non bâties	: 30,00 %

Par application des taux proposés ci-avant, le produit fiscal attendu serait le suivant, au regard des bases prévisionnelles 2020 :

taxe	Bases définitives 2019	taux 2019	Produits définitifs 2019	Bases prévisionnelles 2020*	taux 2020	Produits 2020 attendus
Taxe d'habitation	8 462 511 €	16,07%	1 361 592 €	8 961 935 €	16,07%	1 440 183 €
Taxe d'habitation sur les locaux vacants	212 814 €	16,07%	34 199 €			
Taxe foncière bâti	12 600 750 €	13,10%	1 650 499 €	12 959 075 €	13,10%	1 697 639 €
Taxe foncière non bâti	120 709 €	30,00%	36 213 €	123 927 €	30,00%	37 178 €
TOTAL	21 396 784 €		3 082 503 €	22 044 937 €		3 175 000 €

* Evaluation au regard de la dynamique des bases annuelle. Les bases prévisionnelles calculées par l'Etat seront disponibles en mars 2020, dans l'état 1259 2020

Il est donc proposé au Conseil Municipal de voter les taux suivants, pour l'année 2020 :

Taxe d'habitation	: 16,07 %
Taxe foncière propriétés bâties	: 13,10 %
Taxe foncière propriétés non bâties	: 30,00 %

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de voter les taux suivants, pour l'année 2020 :

Taxe d'habitation : 16,07 %
 Taxe foncière propriétés bâties : 13,10 %
 Taxe foncière propriétés non bâties : 30,00 %

Ainsi fait et délibéré.

N°16 - CONCOURS AUX ASSOCIATIONS

Au titre de l'année 2020, il est proposé au conseil municipal de verser des subventions aux associations dont le nom et le montant sont indiqués ci-dessous :

Subventions 2020	
Fonction / Ss Fonction & nom de l'Association	Proposition 2020
024 : Fêtes et Cérémonies	
Avant Garde d'Orval-Coutances (14 juillet)	1 400
Boules - Cercle Lyonnaise Coutançaise (14 juillet)	300
Boules - la Pétanque (14 juillet)	300
Palet (14/7)	300
Association AS44	200
Société Nationale de Sauvetage en Mer	150
Batterie fanfare de Coutances	600
COSEDIA Cantabile	2450
025 : Aides aux Associations	
Amicale des employés communaux de Coutances	5 000
Médaillés militaires	65
ANPAA (prévention en alcoologie et addictologie)	65
les Fleurs de la Mémoire	150
Secours populaire	150
Association "la 3ème jeunesse"	710
Les sentiers de la mémoire	3000
Bourse initiative jeune	300
03 : Justice	
Association de contrôle judiciaire (ACJM)	3450
04 : Relations Internationales	
Comité de jumelage : Ilkley	1000
Comité de jumelage : La Pocatière	1000
Aide aux Pays en voie de développement	2500
Comité de jumelage Coutances Saint-Ouen	1000
Comité de jumelage Coutances-Hauteville-Troina	1000
Association Coutances Daireaux	1000
Comité de jumelage d'Ochsenfurt	1000
Amitié Franco-chinoise de la Manche	1000
3 : Culture	
Festival du livre le Manchot bulleur	1000
Fête de la musique - UCAC	3000
Mapping vidéo	9 000
Association pour la connaissance de l'œuvre de Joseph Le Dieu	500
Association des parents d'élèves de l'école de musique	

4 : Sport et jeunesse	
Jazz color run - BAC	500
QI GONG	178
51 : Santé	
France Alzheimer Manche	300
Don du sang	300
Visite des malades dans les établissements hospitaliers	200
52 interventions sociales	
CCAS de Coutances	1 370 000
ADESSA	300
Alcool assistance (anciennement la Croix d'Or)	150
CLLAJ	4000
AFERE	500
Centre d'animation des Unelles - politique de la ville	2500
81 : Services urbains	
ADPCR	300
9 - Action économique	
UCAC	3000

Total (hors CCAS)	53 818
--------------------------	---------------

Le montant des subventions inscrites s'élèvent à 53 818€ (hors subvention au CCAS).

Il est proposé au conseil municipal d'approver la liste des subventions versées.

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Madame PASERO,

- Après que les remarques suivantes ont été formulées :

- Monsieur le Maire confirme à Madame TOUATI le caractère associatif de l'entité « Mapping video ».

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la liste des subventions versées.

Ainsi fait et délibéré.

N° 16-BIS – SUBVENTION 2020 AU CCAS

Dans le prolongement de la délibération précédente, proposée au vote, il est proposé au Conseil Municipal de fixer la subvention 2020 au CCAS de Coutances à 1 370 000 euros pour l'année 2020. Les crédits budgétaires afférents sont prévus au budget primitif 2020 du Budget Général à l'article DF 657362.

Après versement des avances de subventions versées pour janvier (250 000 euros) et février 2020 (100 000 euros), votées lors de la précédente séance du Conseil Municipal, la somme de 1 020 000 euros reste donc à verser à l'Etablissement, à compter du mois de mars 2020. Cette somme pourra être versée mensuellement selon des montants pouvant être modulés, dans la limite des crédits votés.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- De fixer à 1 370 000 euros le montant de la subvention 2020 au Centre Communal d'Action Sociale de Coutances.
- D'approuver le versement du solde de cette subvention, soit 1 020 000 euros, sur les 10 mois de mars à décembre, selon des montants pouvant être modulés.

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Monsieur COUSIN,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- DECIDE de fixer à 1 370 000 euros le montant de la subvention 2020 au Centre Communal d'Action Sociale de Coutances.
- APPROUVE le versement du solde de cette subvention, soit 1 020 000 euros, sur les 10 mois de mars à décembre, selon des montants pouvant être modulés.

Ainsi fait et délibéré.

N°17 - CESSION A MR ET MME MACUREAU

A l'issue d'une procédure très contraignante applicable aux biens vacants et sans maître, le conseil municipal lors de sa séance du 23 mai 2019 a approuvé l'intégration au domaine privé de la commune des propriétés bâties et non bâties cadastrées AI 96 (64 m²), AI 98 (88 m²) et AI 385 (56 m²).

La conservation des hypothèques vient d'informer la collectivité de l'enregistrement officiel de l'incorporation des biens au domaine communal.

Ces derniers sont donc désormais juridiquement cessibles aux propriétaires voisins qui avaient manifesté leur intérêt de longue date.

Un accord est intervenu pour une transaction aux conditions suivantes :

- Vendeur : Ville de Coutances

- Acquéreur : Mr et Mme MACUREAU
- Objet : propriété cadastrée AI 96, AI 98 et AI 385 (maisonnette à l'abandon avec terrain attenant)
- Prix : 15 000 € (conforme à l'estimation des domaines en date du 27/09/2019)
Une servitude de passage sera instituée sur la parcelle cadastrée AI 384 appartenant à Mr François COULLERAY. Si l'accord de ce dernier, en cours de négociation, n'était pas obtenu, la vente se limiterait à la propriété cadastrée AI 96 et AI 385.
- Les frais liés à la transaction et à la servitude ci-dessus résumées seront pris en charge par l'acquéreur.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Mr le Maire à signer l'acte à intervenir.

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Madame PASERO,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE Mr le Maire à signer l'acte à intervenir.

Ainsi fait et délibéré.

N°18 - ELECTIONS MUNICIPALES 2020 : AUTORISATION DE RECRUTER DES VACATAIRES

Les missions liées aux élections, à savoir notamment la mise sous pli de la propagande et la tenue des bureaux de vote vont nécessiter un travail supplémentaire. Pour les réaliser, certains agents de la Ville de Coutances et de Coutances mer et bocage vont être mobilisés.

Les agents déjà employés à titre principal dans une collectivité sont autorisés par la réglementation à exercer une activité accessoire pour des activités à caractère culturel ou pour une activité d'intérêt général exercée auprès d'une personne publique. Les élections entrent dans ce cadre.

Le décret n°88-145 du 15 février 1988 (pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale) précise dans son article 1 qu'il ne s'applique pas pour le recrutement d'agents engagés pour une tâche précise, ponctuelle et limitée à l'exécution d'actes déterminés.

Le recours à des agents dans le cadre des élections municipales, en dehors de leur temps normal de travail, peut donc être considéré comme une vacation. La jurisprudence considère en effet que trois conditions cumulatives doivent être réunies pour définir un engagement comme une vacation :

- La spécificité dans l'exécution de l'acte : l'agent est engagé pour une mission précise, pour un acte déterminé.
- La discontinuité dans le temps : les missions concernées correspondent à un besoin ponctuel de la collectivité.
- La rémunération est liée à l'acte pour lequel l'agent a été recruté.

Il est proposé au conseil de :

- Fixer les conditions de rémunération de la vacation de la manière suivante :
Rémunération forfaitaire pour la mission établie à :

Heure de vacation effectuée un dimanche ou un férié	Heure de vacation effectuée à un autre moment
25€ brut	15€ brut

* acte individuel et déclaration URSSAF

* Affiliation au régime général de la sécurité sociale et à l'IRCANTEC avec paiement des cotisations associées à l'exception des cotisations CNFPT et centre de gestion SAUF si l'agent est déjà fonctionnaire.

* Le statut de vacataire n'ouvre aucun droit aux congés statutaires (annuels, pour raison de santé, maternité, paternité, adoption...) à la formation et ne donne lieu à aucun complément de rémunération (indemnité de résidence, supplément familial de traitement, régime indemnitaire). Les dispositions du décret n°88-145 du 15 février 1988 ne sont pas applicables.

- De fixer les dates minimales de recrutement entre le 1^{er} mars et le 23 mars 2020.

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Madame PASERO,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- FIXE les conditions de rémunération de la vacation de la manière suivante :
Rémunération forfaitaire pour la mission établie à :

Heure de vacation effectuée un dimanche ou un férié	Heure de vacation effectuée à un autre moment
25€ brut	15€ brut

* acte individuel et déclaration URSSAF

* Affiliation au régime général de la sécurité sociale et à l'IRCANTEC avec paiement des cotisations associées à l'exception des cotisations CNFPT et centre de gestion SAUF si l'agent est déjà fonctionnaire.

* Le statut de vacataire n'ouvre aucun droit aux congés statutaires (annuels, pour raison de santé, maternité, paternité, adoption...) à la formation et ne donne lieu à aucun complément de rémunération (indemnité de résidence, supplément familial de traitement, régime

indemnitaire). Les dispositions du décret n°88-145 du 15 février 1988 ne sont pas applicables.

- FIXE les dates minimales de recrutement entre le 1^{er} mars et le 23 mars 2020.

Ainsi fait et délibéré.

N°19 - SECURISATION DU LYCEE THOMAS PESQUET : ACQUISITION D'EMPRISES FONCIERES

En application du plan vigipirate, un programme de sécurisation des lycées normands est en cours. Il se traduit notamment, conformément à la politique définie par la Région Normandie, par la pose de clôtures d'une hauteur de 2 mètres et la mise en œuvre d'un contrôle d'accès.

La Ville a été sollicitée par la Région concernant la mise en œuvre de ce dispositif pour le lycée Thomas Pesquet. La pose des nouvelles clôtures qui tiendrait de surcroît compte des emprises effectivement entretenues par la Ville donnerait lieu à la cession de 2 emprises foncières appartenant à ce jour à ladite collectivité.

Un accord est intervenu pour une transaction aux conditions suivantes :

Vendeur : Région Normandie

Acquéreur : Ville de Coutances

Objet : cession de 243 m² à prendre dans la parcelle AL 148 (secteur parking) et 60 m² à prendre dans la même parcelle (talus). Ces surfaces sont estimatives sous réserve du document d'arpentage en cours d'établissement.

Modalités financières : cession à l'euro symbolique

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir qui sera établi en la forme administrative par les services de la Région.

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Madame LAINÉ,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir qui sera établi en la forme administrative par les services de la Région.

Ainsi fait et délibéré.

N°20- Tableau des emplois

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'organe délibérant de créer les emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. Chaque délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Le tableau des emplois est un document annexé au budget primitif.

Les emplois créés peuvent éventuellement être pourvus par des agents contractuels de droit public (en application des dispositions des articles 3 à 3-5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ou de toute autre disposition législative et réglementaire en vigueur dans la fonction publique territoriale) ou, si les conditions sont remplies, par des salariés de droit privé en emploi aidé. Dans le cas de recours à des agents contractuels de droit public, le niveau de rémunération sera fixé dans la grille indiciaire de l'un des grades mentionnés lors de la création de l'emploi.

Le tableau détaillé ci-dessous présente le détail des emplois permanents existant à la ville de Coutances (situation au 27 février 2020). Au total 114 emplois permanents existent. Les agents recrutés sur postes non permanents (en besoin occasionnels, remplacement, apprentis, étudiants...) ne figurent pas dans ce tableau.

Le tableau complet présenté ci-après intègre :

- Les suppressions de poste présentées au point 1 de la présente délibération ;
- Les créations d'emplois présentées au point 2 de la présente délibération.

1- Suppression d'emplois suite à l'avis du comité technique en date du 4 février 2020

REFERENCE DU POSTE	SERVICE AFFECTATION	CAT	GRADES	DUREE HEBDO H/MINUTES	DUREE HEBDO H/ CENTIEMES	MOTIF SUPPRESSION
VILLE006	DG-COORDINATION CONTRAT DE VILLE	B/C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des animateurs cadre d'emplois des adjoints administratifs cadre d'emplois des adjoints d'animation	35h00MIN/35	35	Mission désormais portée par les Unelles
VILLE085	DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	35h00MIN/35	35	Poste supplémentaire créé en 2015 pour assurer les missions de ce poste
VILLE062	EN POSITION DE DETACHEMENT	B/C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	35h00MIN/35	35	Poste désormais porté par la CMB
VILLE008	DG-DIR AGJ-LOGEMENT	B	cadre d'emplois des rédacteurs	35h00MIN/35	35	Réorganisation de missions suite mobilité interne
VILLE060	DG-DIR FINANCES	B/C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	35h00MIN/35	35	Poste désormais porté par la CMB
VILLE105	DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	35h00MIN/35	35	Réorganisation des missions

2- Créations d'emplois

Les deux premières créations d'emploi proposées sont conformes à celles présentées lors du débat d'orientations budgétaires. Une création supplémentaire est proposée dans le service ressources humaines.

- Un poste de catégorie C au service Etat-Civil est rendu nécessaire par l'évolution des missions ; un agent est en renfort au sein du service depuis presque un an. Il s'agit de régulariser la situation.
- Un poste de catégorie B au secrétariat des élus et de la direction générale, suite au départ du siège de la CMB.
- Un poste de catégorie B et C au service ressources humaines, suite à la mobilité d'un agent du service. Cet agent était sur un poste CMB. Afin de trouver une forme d'équilibre entre les postes Ville et CMB des services mutualisés, il est proposé que le nouveau recrutement soit fait par la Ville de Coutances.

SERVICE AFFECTATION	ref	INTITULE DU POSTE	CAT	GRADES DISPONIBLES POUR L'EMPLOI	DUREE HEBDO HEURES/MIN	DATE D'EFFET
DG-SERVICE RELATION CITOYEN	VILLE142	Agent de services à la population – Officier d'état civil	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	35h00min/35	1 ^{er} /03/2020
DG-SERVICE RELATION CITOYEN	VILLE143	Secrétariat des élus et de la direction générale	B	cadre d'emplois des rédacteurs	35h00min/35	1 ^{er} /03/2020
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	VILLE144	Gestionnaire ressources humaines	B et C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	35h00min/35	1 ^{er} /03/2020

3- Synthèse du tableau des emplois

SERVICES	NOMBRE D'EMPLOIS
CENTRE ANIMATION UNELLES	3
DG/DGA	2
DG-CAMPING	1
DG-DIR AGJ-ACCUEIL HOTEL DE VILLE	1
DG-DIR AGJ-SECRETARIAT GENERAL	1
DG-SERVICE RELATION CITOYEN	5
DG-DIR CITOYENNETE- COMMERCÉ MARCHÉ	1
DG-DIR CITOYENNETE-SURVEILLANCE VOIE PUBLIQUE	1
DG-DIR CITOYEN-SURVEILLANCE VOIE PUBLIQUE-LOGEMENT	1
DG-DIR CULTURELLE-ARCHIVES	1
DG-DIR CULTURELLE-MUSEE	2
DG-DIR CULTURELLE-THEATRE	15
DG-DIR ESPACES VERTS-CIMETIERE	1
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	20
DG-DIR FINANCES	2

DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	1
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	3
DG-DIR SERV TECH	3
DG-DIR SERV TECH-ASSAINISSEMENT COLLECTIF-STEP	5
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	22
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	18
DG-PROPRETE DES LOCAUX	3
DG-SERVICE COMMUNICATION	1
EN POSITION DE DETACHEMENT	1
Total général	114

SERVICE AFFECTATION	REF	INTITULE DU POSTE	CAT	GRADES OUVERTS POUR L'EMPLOI	GRADE D'AFFECTATION	DUREE HEBDO HEURES/MIN	POURVU/NON POURVU
CENTRE ANIMATION UNELLES	VILLE133	AGENT CHARGE DE LA CONCIERGERIE ET DU GARDIENNAGE DES UNELLES ET DE L'HOTEL DE VILLE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques		35h00min/35	NON POURVU
CENTRE ANIMATION UNELLES	VILLE002	AGENT D'ENTRETIEN	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
CENTRE ANIMATION UNELLES	VILLE003	AGENT CHARGE DE LA CONCIERGERIE ET DU GARDIENNAGE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG	VILLE004	DIRECTEUR ADJOINT DES SERVICES DE LA VILLE ET DE LA COMMUNAUTE	A	cadre d'emplois des attachés	Attaché	35h00min/35	POURVU
DG-CAMPING	VILLE039	REGISSEUR DU CAMPING DE COUTANCES	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR AGJ-ACCUEIL HOTEL DE VILLE	VILLE007	AGENT D'ACCUEIL	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR AGJ-SECRETARIAT GENERAL	VILLE009	ASSISTANT DE DIRECTION	B&C	rédacteur cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CITOYENNETE- COMMERCE MARCHE	VILLE010	CHARGE DES REGIES D'OCCUPATION COMMERCIALE DU DOMAINE PUBLIC	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	13h45min/35	POURVU
DG-DIR CITOYENNETE-SURVEILLANCE VOIE PUBLIQUE	VILLE014	AGENT CHARGE DE LA SURVEILLANCE DES VOIES PUBLIQUES ET DE LA LOGISTIQUE INTERNE	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CITOYEN-SURVEILLANCE VOIE PUBLIQUE-LOGEMENT	VILLE015	AGENT CHARGE DE LA SURVEILLANCE DES VOIES PUBLIQUES, DE LA LOGISTIQUE INTERNE ET DU LOGEMENT	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Rédacteur Principal de 2ème Classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-ARCHIVES	VILLE016	ARCHIVISTE	C	cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-MUSEE	VILLE017	CHARGE D'ACCUEIL, DE SURVEILLANCE DU PATRIMOINE ET DE MEDIATION CULTURELLE	C	Adjoint territorial du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine	20h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-MUSEE	VILLE018	ASSISTANT DE CONSERVATION AU MUSEE QUESNEL MORINIERE	C	cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-THEATRE	VILLE019	ATTACHE DE PRODUCTION	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-THEATRE	VILLE020	HÔTE D'ACCUEIL ET DE VENTE	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU

SERVICE AFFECTATION	REF	INTITULE DU POSTE	CAT	GRADES OUVERTS POUR L'EMPLOI	GRADE D'AFFECTATION	DUREE HEBDO HEURES/MIN	POURVU/NON POURVU
DG-DIR CULTURELLE-THEATRE	VILLE025	MACHINISTE DE THEATRE	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-THEATRE	VILLE026	MACHINISTE DE THEATRE	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-THEATRE	VILLE120	ASSISTANT DE PRODUCTION ET CHARGE DES PARTENARIATS PRIVES	A&B	attaché cadre d'emplois des rédacteurs	Attaché	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-THEATRE	VILLE023	SECRETAIRE DE DIRECTION ET DE SERVICE	B&C	rédacteur cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-THEATRE	VILLE030	DIRECTEUR DU THEATRE ET DU FESTIVAL JAZZ SOUS LES POMMIERS	A	cadre d'emplois des attachés	Attaché Principal	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-THEATRE	VILLE022	ASSISTANT ADMINISTRATIF	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	20h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-THEATRE	VILLE027	MACHINISTE DE THEATRE	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-THEATRE	VILLE029	DIRECTEUR ADJOINT DU THEATRE ET DU FESTIVAL JAZZ SOUS LES POMMIERS	A	cadre d'emplois des attachés	Attaché	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-THEATRE	VILLE028	MACHINISTE DE THEATRE	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	20h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-THEATRE	VILLE021	ASSISTANT DE COMMUNICATION	B&C	rédacteur cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-THEATRE	VILLE140	ASSISTANT COMPTABLE ET CHARGE DE BILLETTERIE	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Rédacteur	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-THEATRE	VILLE031	DIRECTEUR TECHNIQUE DU THEATRE	A&B	cadre d'emplois des ingénieurs cadre d'emplois des techniciens	Ingénieur	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-THEATRE	VILLE024	ATTACHE A L'ACCUEIL DES ARTISTES ET A LA LOGISTIQUE	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-CIMETIERE	VILLE056	AGENT DE GESTION DU CIMETIERE	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE033	JARDINIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques		35h00min/35	NON POURVU

SERVICE AFFECTATION	REF	INTITULE DU POSTE	CAT	GRADES OUVERTS POUR L'EMPLOI	GRADE D'AFFECTATION	DUREE HEBDO HEURES/MIN	POURVU/NON POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE049	JARDINIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent de Maîtrise Principal	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE045	JARDINIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent de Maîtrise Principal	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE035	JARDINIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE036	JARDINIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent de Maîtrise	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE040	JARDINIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE041	JARDINIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE046	JARDINIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent de Maîtrise Principal	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE038	JARDINIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE037	JARDINIER – AGENT D'ENTRETIEN DU CIMETIERE	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE034	JARDINIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE042	JARDINIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE047	JARDINIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent de Maîtrise Principal	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE048	JARDINIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent de Maîtrise Principal	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE043	JARDINIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE052	AGENT DES ESPACES VERTS	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE051	DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	A	cadre d'emplois des ingénieurs	Ingénieur Principal	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE050	JARDINIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent de Maîtrise Principal	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE044	JARDINIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE ESPACES VERTS	VILLE055	ADJOINT AU DIRECTEUR DES ESPACES VERTS	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des agents de maîtrise	Technicien	35h00min/35	POURVU

SERVICE AFFECTATION	REF	INTITULE DU POSTE	CAT	GRADES OUVERTS POUR L'EMPLOI	GRADE D'AFFECTATION	DUREE HEBDO HEURES/MIN	POURVU/NON POURVU
DG-DIR FINANCES	VILLE057	AGENT COMPTABLE ET BUDGETAIRE	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR FINANCES	VILLE059	DIRECTEUR DES FINANCES ADJOINT	A&B	cadre d'emplois des attachés rédacteur principal de 1ère classe rédacteur principal de 2ème classe	Attaché	35h00min/35	POURVU
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	VILLE116	GESTIONNAIRE D'APPLICATION METIER	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des adjoints techniques	Technicien Principal de 1ère Classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	VILLE 144	GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES	B et C	cadre d'emplois des rédacteurs		35h00min/35	NON POURVU
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	VILLE132	DIRECTEUR ADJOINT DES RESSOURCES HUMAINES	A&B	cadre d'emplois des attachés rédacteur principal de 1ère classe rédacteur principal de 2ème classe	Attaché	35h00min/35	POURVU
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	VILLE061	GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH	VILLE066	TECHNICIEN VOIRIE ET RESEAUX DIVERS	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Technicien Principal de 2ème Classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH	VILLE067	AGENT D'ACCUEIL/SECRETAIRE DES SERVICES TECHNIQUES	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Rédacteur Principal de 1ère Classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH	VILLE065	DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES	A	cadre d'emplois des ingénieurs cadre d'emplois des attachés	Attaché Principal	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-ASSAINISSEMENT COLLECTIF-STEP	VILLE068	RESPONSABLE ASSAINISSEMENT	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des agents de maîtrise	Technicien Principal de 2ème Classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-ASSAINISSEMENT COLLECTIF-STEP	VILLE072	RESPONSABLE DE LA STATION EPURATION	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent de Maitrise Principal	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-ASSAINISSEMENT COLLECTIF-STEP	VILLE069	AGENT D'ASSAINISSEMENT	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-ASSAINISSEMENT COLLECTIF-STEP	VILLE071	AGENT D'ASSAINISSEMENT	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-ASSAINISSEMENT COLLECTIF-STEP	VILLE070	AGENT D'ASSAINISSEMENT	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE079	AGENT POLYVALENT ELECTRICITE ET DIVERS	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent de Maitrise	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE087	ELECTRICIEN	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU

SERVICE AFFECTATION	REF	INTITULE DU POSTE	CAT	GRADES OUVERTS POUR L'EMPLOI	GRADE D'AFFECTATION	DUREE HEBDO HEURES/MIN	POURVU/NON POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE092	ELECTRICIEN	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE088	COORDONNATEUR TRAVAUX ET MAINTENANCE DES BATIMENTS	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des agents de maîtrise	Technicien	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE075	MENUISIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE064	ASSISTANT DE GESTION TECHNIQUE	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE134	MAGASINIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE081	ELECTRICIEN	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE137	SECRETAIRE	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE139	COUVREUR	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE089	PEINTRE EN BATIMENT	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE119	ELECTRICIEN	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE074	SECRETAIRE	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE082	MENUISIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent de Maîtrise	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE076	MACON	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE136	TECHNICIEN BATIMENT – CHARGE D'OPERATIONS	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE083	COUVREUR	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE084	MACON	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU

SERVICE AFFECTATION	REF	INTITULE DU POSTE	CAT	GRADES OUVERTS POUR L'EMPLOI	GRADE D'AFFECTATION	DUREE HEBDO HEURES/MIN	POURVU/NON POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE077	PLOMBIER	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE078	MACON	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE063	TECHNICIEN BATIMENT	B&C	Technicien cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Technicien	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	VILLE086	METALLIER, SERRURIER, SOUDEUR	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	VILLE109	AGENT DE VOIRIE	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques		35h00min/35	NON POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	VILLE093	AGENT DE VOIRIE, MANUTENTIONNAIRE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques cadre d'emplois des agents de maîtrise		35h00min/35	NON POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	VILLE099	AGENT DE VOIRIE, MANUTENTIONNAIRE POLYVALENT, RIPEUR REMPLACANT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques cadre d'emplois des agents de maîtrise		35h00min/35	NON POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	VILLE100	BALAYEUR PROPRETE URBAINE	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques		25h00min/35	NON POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	VILLE091	BALAYEUR PROPRETE URBAINE	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	VILLE117	COORDONNATEUR TRAVAUX VOIRIE ET RESEAUX	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des agents de maîtrise	Agent de Maitrise	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	VILLE135	BALAYEUR PROPRETE URBAINE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	VILLE104	MECANICIEN	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	VILLE108	MANUTENTIONNAIRE CHAUFFEUR TRACTEUR ET POIDS LOURDS	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	VILLE094	MECANICIEN	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	VILLE106	MANUTENTIONNAIRE VOIRIE PROPRETE URBAINE	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	VILLE095	MANUTENTIONNAIRE PROPRETE URBAINE	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	VILLE107	MANUTENTIONNAIRE PROPRETE URBAINE	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU

SERVICE AFFECTATION	REF	INTITULE DU POSTE	CAT	GRADES OUVERTS POUR L'EMPLOI	GRADE D'AFFECTATION	DUREE HEBDO HEURES/MIN	POURVU/NON POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	VILLE096	RIPEUR, CHAUFFEUR REMPLACANT	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	VILLE073	AGENT D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent de Maîtrise Principal	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	VILLE101	AGENT DE VOIRIE, MANUTENTIONNAIRE POLYVALENT, RIPEUR REMPLACANT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques cadre d'emplois des agents de maîtrise	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	VILLE097	AGENT DE VOIRIE, MANUTENTIONNAIRE POLYVALENT, RIPEUR REMPLACANT	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	VILLE098	CHAUFFEUR TRACTEUR ET POIDS LOURDS	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-EMPLOI FONCTIONNEL	VILLE141	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES DE LA VILLE	A	Directeur général des services d'une commune de 2000 à 10000 habitants - Emploi fonctionnel	Directeur général des services	35h00min/35	POURVU
DG-PROPRETE DES LOCAUX	VILLE111	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-PROPRETE DES LOCAUX	VILLE112	AGENT D'ENTRETIEN DES TOILETTES PUBLIQUES ET DU CAMPING	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-PROPRETE DES LOCAUX	VILLE113	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE COMMUNICATION	VILLE114	ASSISTANT COMMUNICATION	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE RELATION CITOYEN	VILLE 142	AGENT DE SERVICES A LA POPULATION - OFFICIER D'ETAT CIVIL	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs		35h00min/35	NON POURVU
DG-SERVICE RELATION CITOYEN	VILLE 143	SECRETARIAT DES ELUS ET DE LA DIRECTION GENERALE	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs		35h00min/35	NON POURVU
DG-SERVICE RELATION CITOYEN	VILLE138	AGENT DE SERVICES A LA POPULATION - OFFICIER D'ETAT CIVIL	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE RELATION CITOYEN	VILLE011	AGENT DE SERVICES A LA POPULATION - OFFICIER D'ETAT CIVIL	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE RELATION CITOYEN	VILLE013	AGENT DE SERVICES A LA POPULATION - OFFICIER D'ETAT CIVIL	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Rédacteur	35h00min/35	POURVU
EN POSITION DE DETACHEMENT	VILLE006	DETACHEMENT SUR EMPLOI FONCTIONNEL (grade d'origine)	A	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Attaché Principal	35h00min/35	NON POURVU

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Monsieur BOURDIN,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le tableau des emplois ci-avant.

Ainsi fait et délibéré.

N°21 - Convention de services communs – direction des systèmes d'information et du numérique

Après quelques mois de fonctionnement, il est apparu nécessaire de modifier la convention de services communs concernant la direction des systèmes d'information et du numérique afin d'en simplifier le fonctionnement et les modalités de refacturation.

⇒ Projet de convention joint en annexe.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Mr le MAIRE à signer cette convention

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Monsieur BOURDIN,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE Mr le MAIRE à signer cette convention.

Ainsi fait et délibéré.

N°22– CONSTRUCTION DU GYMNASSE ABC – AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

Les travaux de construction du nouveau gymnase dénommé « gymnase ABC », sur un terrain accessible depuis la rue des Seringas, sont désormais en cours d'achèvement. La livraison du bâtiment est envisagée au début du mois d'avril prochain.

La finalisation de certains plans d'exécution, notamment concernant les travaux d'aménagement des espaces extérieurs, ainsi que les réunions de coordination entre les différents corps d'état, ont permis d'identifier la nécessité d'ajuster certaines prestations techniques, lesquelles devront être formalisées par la passation des avenants aux marchés de travaux présentés ci-dessous.

Lot n° 1 : Terrassement – VRD – Entreprise LEHODEY BTP – Avenant n° 1

- Complément d'empierrement sous l'emprise du bâtiment :

+ 22 500,00 € HT

- Réduction de certaines voies de circulations et d'aires de stationnement :	- 13 228,40 € HT
- Suppression de candélabres :	- 1 650,00 € HT
- Suppression d'une partie des nouvelles clôtures :	- 7 880,95 € HT
- Réduction des travaux d'espaces verts :	- 5 404,50 € HT
- Remise en état d'une clôture en béton existante :	+ 3 400,00 € HT
- Réalisation d'un bassin d'infiltration plus grand avec décantation :	+ 22 957,50 € HT
Total :	+ 20 693,65 € HT

Le montant du marché concerné serait ainsi porté de 221 493,45 € HT à 242 187,10 € HT, soit une augmentation de 9,34 %.

Lot n° 2 : Gros-œuvre – Entreprise FAUTRAT BTP – Avenant n° 2

- Réalisation d'un enduit sur mur en pierre de clôture côté rue des Seringas :	+ 3 437,46 € HT
- Rénovation d'un mur en pierre côté rue des Tanneries :	+ 3 500,00 € HT
- Scellement des fourreaux pour fixation des poteaux de volley-ball	+ 2 300,00 € HT
Total :	+ 9 237,46 € HT

Le montant du marché concerné serait ainsi porté de 430 630,21 € HT à 439 386,87 € HT, soit une augmentation de 2,03 % (compris avenant n° 1).

Lot n° 3 : Charpente bois – Bardage – Entreprises JAMES/DALMONT – Avenant n° 2

- Suppression de supports de garde-corps en toiture :	- 712,04 € HT
Total :	- 712,04 € HT

Le montant du marché concerné serait ainsi porté de 175 808,53 € HT à 177 346,49 € HT, soit une augmentation de 0,87 % (compris avenant n° 1).

Lot n° 4 : Bardages – Entreprise MARIE TOIT – Avenant n° 1

- Remplacement du zinc par de l'acier pour habillage intérieur des acrotères :	- 3 745,71 € HT
- Fourniture de bardage translucide coloré :	+ 5 641,80 € HT
Total :	+ 1 896,09 € HT

Le montant du marché concerné serait ainsi porté de 151 351,32 € HT à 153 247,41 € HT, soit une augmentation de 1,25 %.

Lot n° 7 : Menuiseries extérieures aluminium – serrurerie – Entreprise LECARDONNEL – Avenant n° 2

- Modification de serrures et installation de gâches électriques sur 3 portes :	+ 1 260,00 € HT
Total :	+ 1 260,00 € HT

Le montant du marché concerné serait ainsi porté de 38 900,00 € HT à 42 360,00 € HT, soit une augmentation de 8,89 % (compris avenant n° 1).

Lot n° 8 : Menuiseries intérieures – Entreprise ORQUIN – Avenant n° 2

- Réalisation d'encadrements de baies en panneau compact :	+ 1 395,56 € HT
- Rajout de protections contre les chocs sur les vantaux des portes :	+ 1 980,96 € HT
Total :	+ 3 376,52 € HT

Le montant du marché concerné serait ainsi porté de 19 330,42 € HT à 22 731,38 € HT, soit une augmentation de 17,59 % (compris avenant n° 1).

Lot n° 9 : Plâtrerie isolation – Entreprise ORQUIN – Avenant n° 2

- Réalisation d'un habillage de mur dans le bureau :	+ 321,43 € HT
Total :	+ 321,43 € HT

Le montant du marché concerné serait ainsi ramené de 10 949,46 € HT à 10 523,46 € HT, soit une diminution de 3,89 % (compris avenant n° 1).

Lot n° 14 : Sol sportif – Entreprise SOLOMAT – Avenant n° 1

- Complément de tracés sur le sol du gymnase :	+ 700,00 € HT
Total :	+ 700,00 € HT

Le montant du marché concerné serait ainsi porté de 44 707,00 € HT à 45 407,00 € HT, soit une augmentation de 1,57 %.

A noter que sur l'ensemble du chantier, le montant global des marchés de travaux serait ainsi porté de 1 522 870,92 € HT à 1 566 265,22 € HT, soit une augmentation de 43 394,30 € HT et de 2,85 %.

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 24 février 2020 a émis un avis favorable à la passation de ces avenants.

Il est proposé au conseil d'approuver la passation de ces avenants et d'autoriser Monsieur le Maire à les signer.

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Monsieur BOURGET,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la passation de ces avenants et AUTORISE Monsieur le Maire à les signer.

Ainsi fait et délibéré.

N°23- VENTE DU TRACTOPELLE

En 2011, la Ville a procédé au remplacement de son tractopelle par l'attribution d'un marché public à la société COMEQUIP, pour un montant de 101 779,60 € TTC.

De par les réorganisations opérées au sein des services techniques depuis la création de Coutances Mer et Bocage, il apparaît de moins en moins pertinent de conserver cet engin, qui plus est depuis la relocalisation de l'équipe communautaire de Montmartin à Coutances.

Cette dernière disposant également d'un tractopelle, mais en l'occurrence plus récent puisque datant de 2016, il convient de se séparer de celui de la Ville. En effet, l'activité travaux publics n'est pas suffisante pour conserver deux engins de ce type.

Deux propositions nous ont été formulées, l'une par l'entreprise nous l'ayant vendu, l'autre par une entreprise de travaux publics.

Après comparaison des deux offres, il s'avère que cette seconde offre est économiquement plus intéressante.

Après échange avec ladite entreprise, un accord est intervenu à hauteur de 30 000 €, soit 2 000 € de plus que la reprise proposée par le vendeur initial.

Il est donc proposé au conseil municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à céder le véhicule immatriculé F30728-WB9 à l'entreprise SARL GAMBLIN TP, sise ZA L'Hermitière, 50320 Saint-Jean-des-Champs, pour un montant de 30 000 € TTC ;
- De préciser que la vente ne donne pas lieu à récupération de la TVA ;
- De préciser que les frais de cession et d'immatriculation seront à la charge de l'acquéreur ;
- De procéder à la sortie dudit véhicule de l'état de l'actif une fois la transaction terminée ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec la vente ci-dessus évoquée.

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Monsieur BOURGET,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- AUTORISE Monsieur le Maire à céder le véhicule immatriculé F30728-WB9 à l'entreprise SARL GAMBLIN TP, sise ZA L'Hermitière, 50320 Saint-Jean-des-Champs, pour un montant de 30 000 € TTC ;
- PRÉCISE que la vente ne donne pas lieu à récupération de la TVA ;
- PRÉCISE que les frais de cession et d'immatriculation seront à la charge de l'acquéreur ;
- PROCEDE à la sortie dudit véhicule de l'état de l'actif une fois la transaction terminée ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec la vente ci-dessus évoquée.

Ainsi fait et délibéré.

N°24 – REPRISE DE LA GESTION DU FONDS DEDIE AU CENTRE D'INTERPRETATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (CIAP)

L'association Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais a été chargée pendant de nombreuses années de porter le label Pays d'Art et d'Histoire attribué par l'Etat à la Ville de Coutances en 1989. Afin que le label puisse être renouvelé, l'association propose à la Ville de Coutances de lui faire don d'une réserve de 100 000 euros dédiée à la réalisation d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), établissement non créé à ce jour, mais nécessaire au maintien du label sur le territoire. En cas d'acceptation de ce don, la Ville de Coutances s'engagerait à œuvrer à la création du CIAP à l'appui des fonds, dans un délai de 20 ans à compter de l'approbation de ce don.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le don de l'association Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais, sous forme d'une réserve de 100 000 euros.
- D'approuver la conservation et la gestion de ce fonds, pour la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), dans un délai de 20 ans à compter de l'approbation de ce don.

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Madame LEDUC,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE le don de l'association Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais, sous forme d'une réserve de 100 000 euros.
- APPROUVE la conservation et la gestion de ce fonds, pour la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), dans un délai de 20 ans à compter de l'approbation de ce don.

Ainsi fait et délibéré.

N°25 - SUBVENTIONS POUR RAVALEMENT DE FAÇADE

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le versement des subventions suivantes :

Propriétaire	Propriété	Nature des travaux	Montant retenu pour la subvention	Subvention
LOUISE François 26 rue Tourville 50200 COUTANCES	10 Rue Geoffroy de Montbray 50200 COUTANCES	Remplacement de menuiseries	3 000,00 €	450,00 €
LEBOUVIER Maurice 5 route de la Mare	4 rue Saint Pierre 50200 COUTANCES	Ravalement de façade	9 857,23 €	1 000,00 €

50200 COUTANCES				
PEPIN David 7 Route du Bust 50890 CONDE SUR VIRE	54 Rue Saint Pierre 50200 COUTANCES	Ravalement de façade	4 700,00 €	705,00 €
PICARD Roger 4 rue du Perthuis Trouard 50200 COUTANCES	4 rue du Perthuis Trouard 50200 COUTANCES	Remplacement de menuiseries	7 975,80 €	1 000,00 €
JEANNE Philippe La Faudée 50570 CAMETOURS	15 Boulevard Alsace Lorraine 50200 COUTANCES	Remplacement de menuiseries	11 460,54 €	1 000,00 €
LANGLIN Julien 10 rue de Clos du Puits 50200 COUTANCES	10 rue de Clos du Puits 50200 COUTANCES	Remplacement de menuiseries	3 955,85 €	593,38 €

Le récolement des travaux a été effectué sur place le 14 Février 2020.

Le conseil municipal,

Après l'exposé de Monsieur SALMON,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE le don de l'association Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais, sous forme d'une réserve de 100 000 euros.
- APPROUVE la conservation et la gestion de ce fonds, pour la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), dans un délai de 20 ans à compter de l'approbation de ce don.

Ainsi fait et délibéré.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe l'assemblée du départ prochain de Monsieur Tiphaine Gris directeur adjoint du service « finances » et salue la qualité du travail réalisé par ce dernier au service de la collectivité.

Monsieur le Maire informe l'assemblée du projet privé en cours d'instruction concernant le site de l'ancienne école Guérard, rue Quesnel Morinière à Coutances. Afin de faciliter la vente, l'ensemble immobilier serait divisé en 3 lots. Au final, le projet se traduirait notamment par l'aménagement de logements sociaux mais également de logements en accession à la propriété.

Monsieur le Maire fait part du projet de don à la ville par un artiste Coréen d'une œuvre d'art. Il s'agit d'une statue, symbole de paix, déjà implantée dans une dizaine de villes du monde entier. La structure est d'envergure puisqu'elle pèse 2 tonnes pour une hauteur de 6 mètres. Il appartiendra à la future équipe municipale de définir le site d'implantation étant précisé que les donateurs souhaitent que l'œuvre soit vue du public.

Madame Gallet-Moreel se dit consternée suite au récent article paru dans la presse concernant Xia Leperchois, de retour de Chine. En cette période de crainte d'une épidémie de COVID 19, elle parle d'un manque de pudeur de l'élue et interroge Monsieur le Maire sur sa perception de la situation.

Monsieur Le Maire précise qu'il s'agissait d'une initiative purement individuelle dont il n'était pas informé et qu'il n'avait pas à valider ou invalider. En sa qualité de Maire soucieux de la protection de la population communale, il a toutefois demandé à Madame Leperchois :

- de ne pas assister à la séance du conseil municipal du jour
- de respecter les préconisations notifiées par les autorités nationales pour les personnes revenant de zones à risques
- d'assurer un suivi médical adapté

En cette fin de mandat, Monsieur Bourdin rend hommage à l'action de Monsieur le Maire au service de la collectivité. Son intervention est reproduite ci-après :

HOMMAGE A YVES LAMY

Je profite de ce dernier conseil municipal pour rendre hommage à Yves LAMY et à l'ensemble de son action pour Coutances.

Même si, ce soir, les mots ne sont plus exactement ceux que j'avais prévu de prononcer il y a une semaine, mon hommage reste profond et sincère.

Je veux m'adresser à l'homme public qui a consacré 43 ans de sa vie à notre ville.

Son engagement au service des Coutançais mérite d'être salué pour sa qualité et sa durée exceptionnelle.

Il restera dans leur mémoire, et dans la nôtre, à travers les nombreuses réalisations des trois derniers mandats.

Je vous invite donc à tous vous lever pour une ovation républicaine à celui qui a été le maire de Coutances durant les 19 dernières années.

Madame Pasero rend également hommage à Monsieur le Maire. Son intervention est reproduite ci-après :

Monsieur le maire, cher Yves,

C'est à moi que reviens ce soir la lourde tâche de parler au nom de tous, parce que je suis assise à ta droite ou bien parce que l'ordre du tableau m'y oblige, mais peu importe, je le fais avec plaisir!

Aussi, Permets-moi de commencer par une citation d'Albert SCHWEITZER : « La gratitude est le secret de la vie. L'essentiel est de remercier pour tout. Celui qui a appris cela sait ce que vivre signifie. Il a alors pénétré le profond mystère de la vie »
Au nom des conseillers municipaux, je veux t'adresser notre gratitude.

Après 43 ans de mandat municipal dont 3 mandats successifs, tu pars... Nous ne pouvions te laisser partir sans te dire un grand merci d'avoir servi Coutances et les Coutançais. Ces coutançais qui t'ont témoigné leur confiance pendant toutes ces années et dont tu as été digne!

La recherche de la justice sociale, du lien social aura été ton cheval de bataille (pour t'avoir succédé aux affaires sociales en 2001, je peux en témoigner).

Tu auras eu à cœur de servir l'intérêt général avec respect, équité, pragmatisme et bienveillance.

Tu auras su gérer, développer ta commune, faire des choix dans les projets et les investissements. Je ne les citerai pas tous ce soir car la liste serait trop longue ! Mais en tout cas pour reprendre les paroles d'une de tes chansons préférées, sache qu'ici « reste de toi comme une empreinte indélébile. »

La mission de Maire est tellement prenante que l'on peut oublier de regarder le temps qui passe, demain prend le temps et profite ! Nous te souhaitons une longue et heureuse route !

Yves, c'était ton dernier conseil municipal,

« Et puisque ta maison, aujourd'hui c'est l'horizon...dans ton histoire garde en mémoire notre « au revoir »

Monsieur le maire remercie les intervenants et l'ensemble du conseil municipal. En cette fin d'engagement public, il souhaite mettre en avant 3 notions fortes qui selon lui résument bien ces nombreuses années au service de l'intérêt général.

Il évoque tout d'abord la notion de plaisir. Le plaisir d'avoir œuvré au service d'une ville dont les richesses patrimoniales et humaines lui sont chaque jour apparues un peu plus remarquables.

Il parle ensuite de devoir et évoque sa satisfaction de laisser à ses successeurs une situation financière très saine. C'est une satisfaction notamment parce qu'elle traduit fidèlement l'exigence de rigueur qu'il s'est imposé.

Enfin, il veut témoigner de sa gratitude car il rappelle qu'on ne réussit rien seul. Siéger aura pour lui été un honneur appréhendé avec humilité mais aussi une responsabilité décuplée par le fait que l'élu municipal n'est que le représentant de la population communale.

Il adresse par ailleurs de chaleureux remerciements à ses collaborateurs.

Enfin, pour conclure sur une note plus légère, il précise que cette fin de mandat a au moins un point positif. Le temps dégagé va lui permettre de se replonger dans l'œuvre de Victor Hugo qui lui est très chère.

Ainsi fait et délibéré
